

RÉGION - VILLE - QUARTIER - LIEU

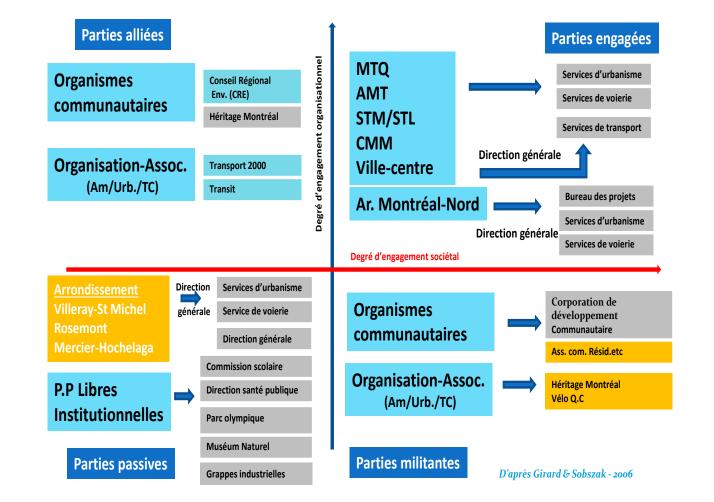
Corridor du boulevard Pie IX : Le Service rapide par bus

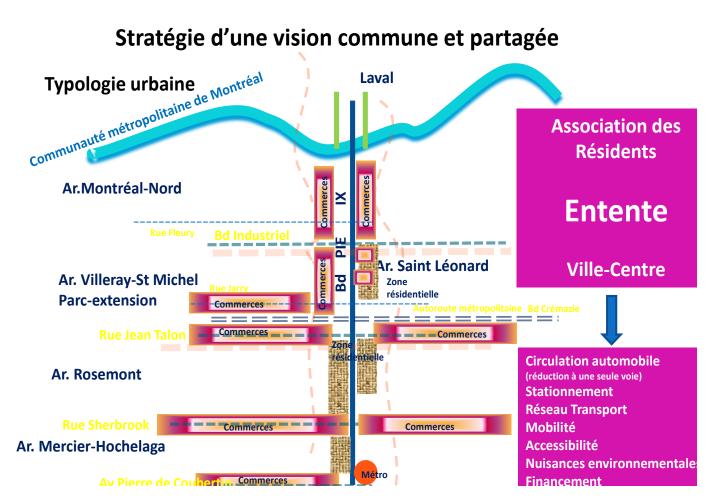
Atelier de gestion de projets urbains

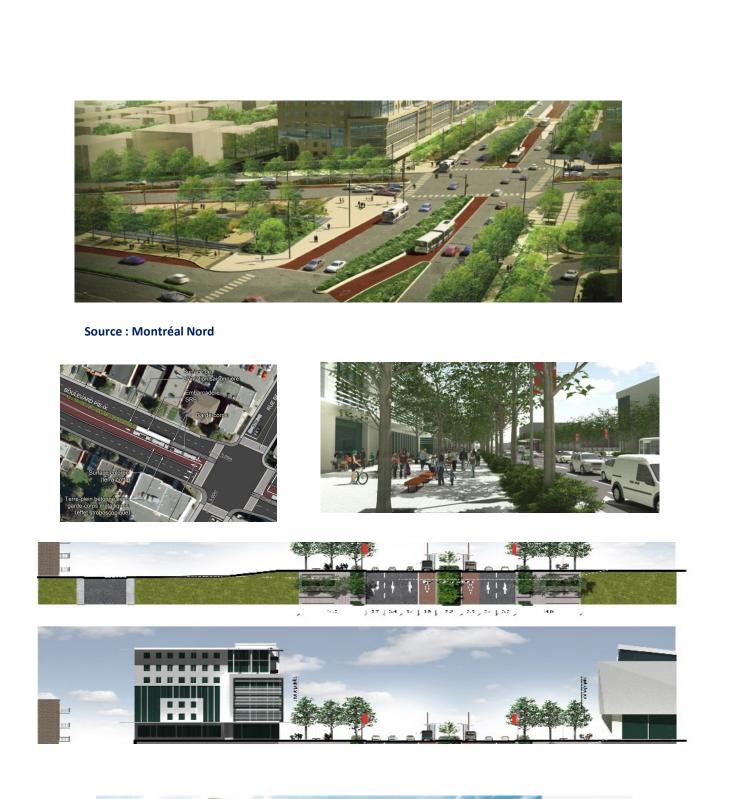
Dans le cadre de la vision d'aménagement des orientations et critères fixés par le Plan métropolitain d'Aménagement et de Développement (PMAD), la proposition s'inscrit dans une stratégie en vue d'optimiser les effets de synergie entre développement urbain, développement des infrastructures et des services de transport commun. Bien que le projet du SRB soit un «programme transport pur», il s'agira d'avoir une vision commune entre transport, urbanisme et aménagement, dans le cadre du développement économique, social, et environnemental de la métropole montréalaise. Bien que la 1ère tranche s'inscrive sur un territoire ponctuel à l'échelle métropolitaine, les impacts du projet, après sa réalisation affecteront un nombre important de grands projets du PMAD. Il facilitera les liaisons des grands projets, programmes et politiques prévus au niveau des Plan de Développement Économique PDE 2010-2015. La démarche de l'étude porte sur les analyses et le diagnostic du territoire d'intervention en matière de transport collectif, du PDE 2010-2015 ainsi que ceux des PDE des villes de Montréal et de Laval.

La réalisation de travaux porte sur : i) des interventions à l'échelle métropolitaine avec des objectifs à atteindre, ii) sur l'identification des parties prenantes, iii) sur les stratégies à développer, iv], sur les tactiques à mettre en œuvre par rapport aux objectif, aux parties prenantes et au contexte du secteur, v) sur la mise en œuvre en matière de planification, d'évaluation, de montage et des retombées envisagées.

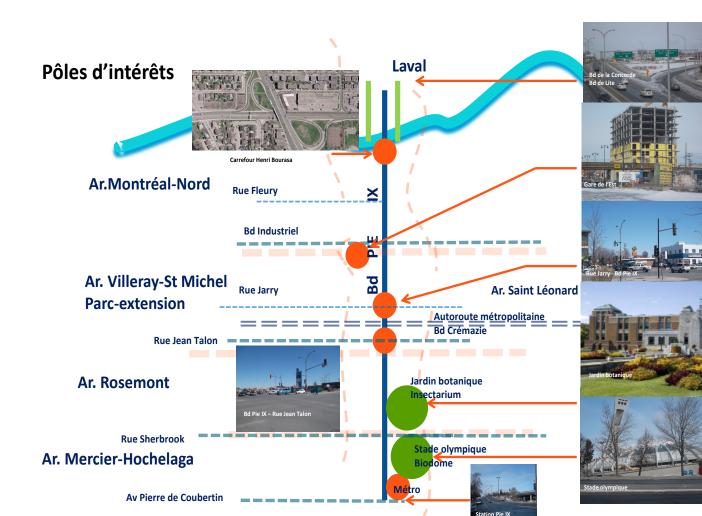
Acceptabilité, Adhésion et Appropriation du projet

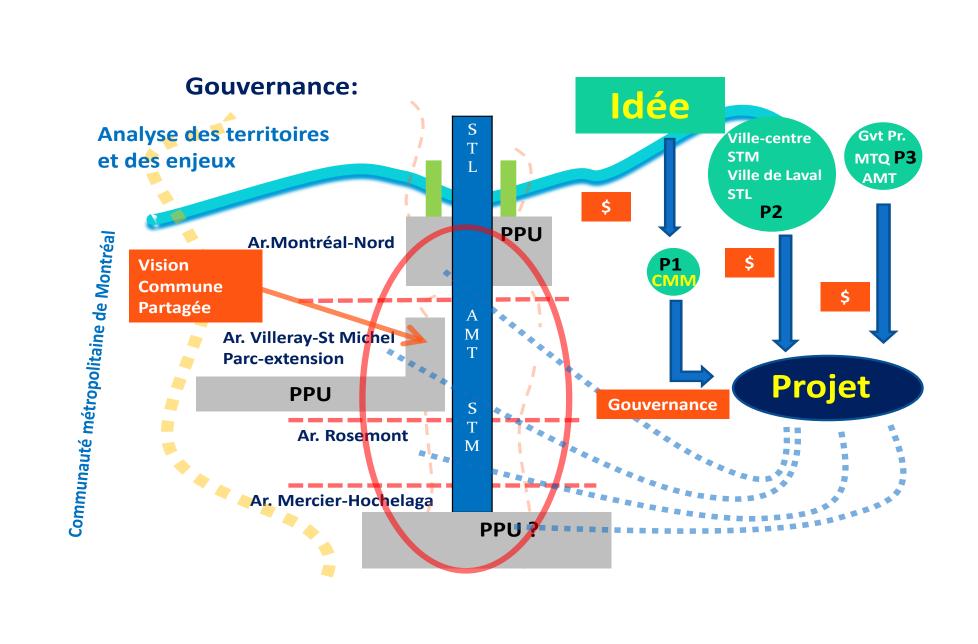


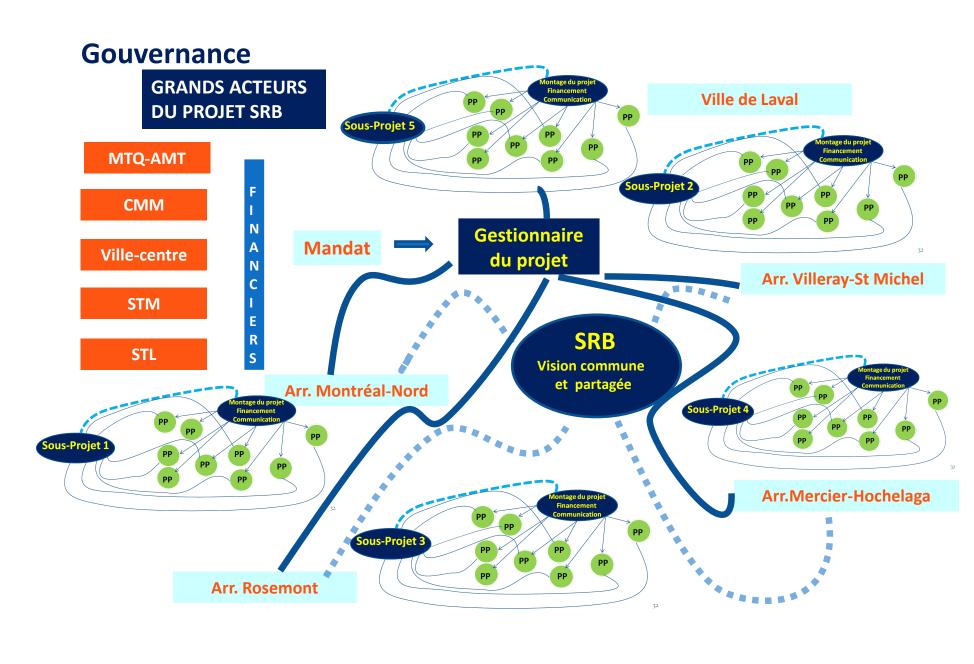


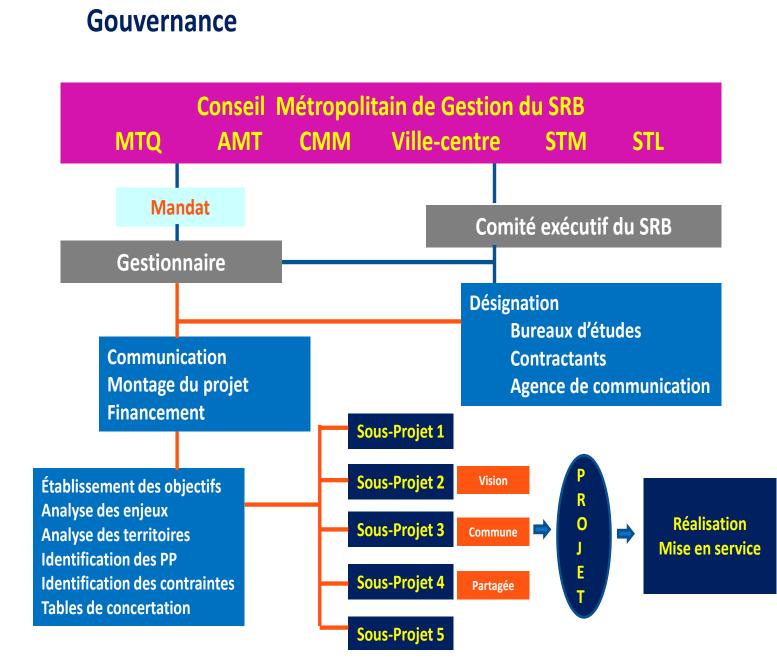


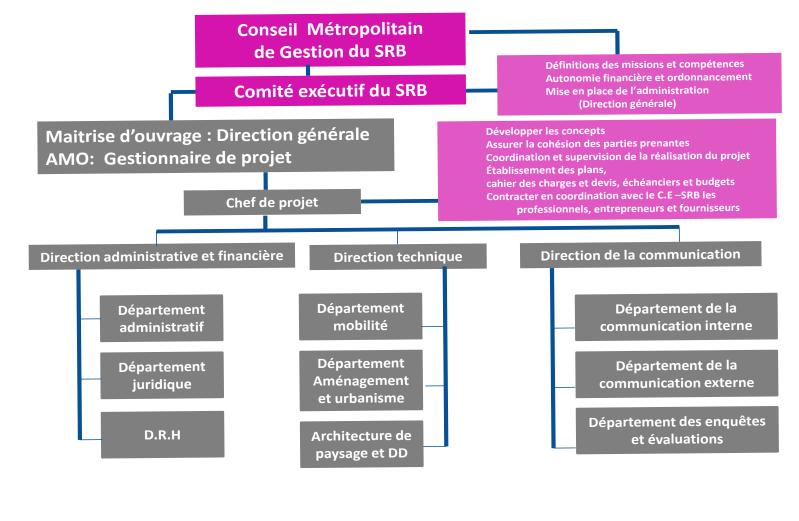


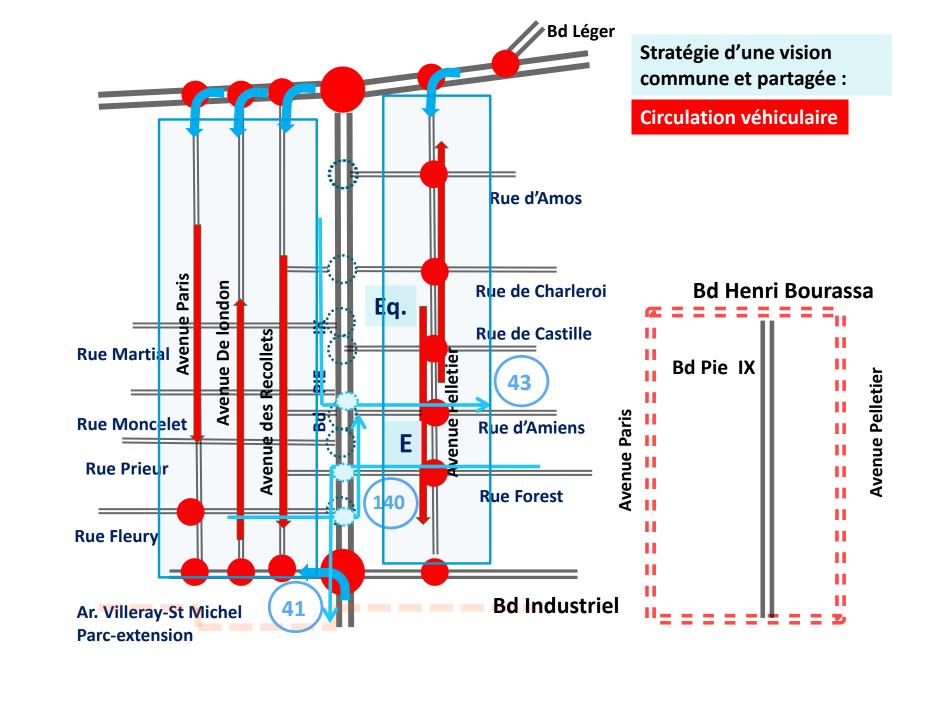


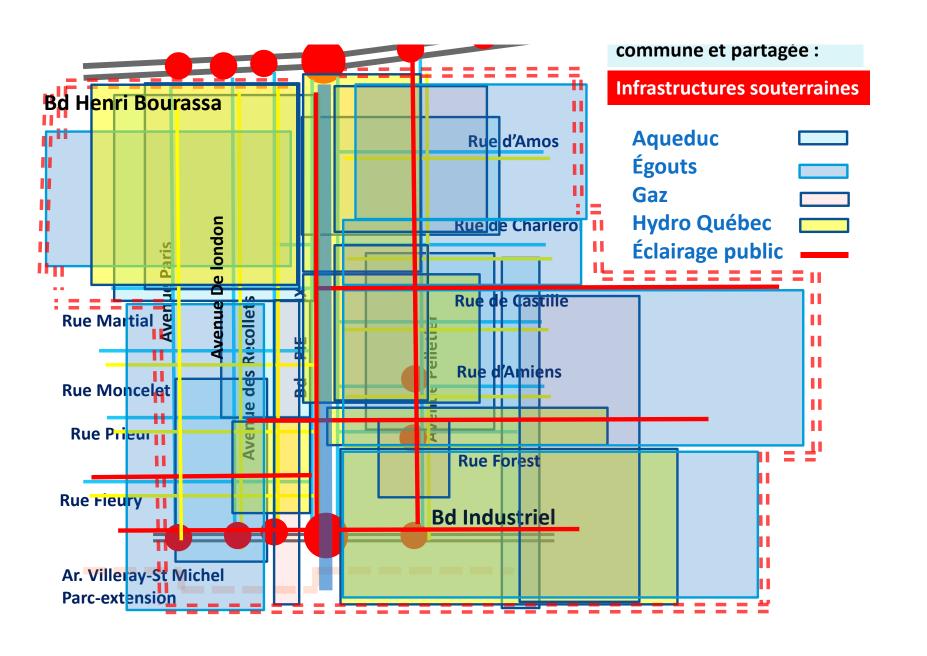












Communication

Augmente les chances que le projet ne dévie pas de sa route. Améliore l'aptitude des PP à opérer en synergie. Limite les perturbations pendant le projet. Processus de communication:

Rendre l'information claire et complète et s'assurer qu'elle est bien comprise

Interne (au sein du projet).

Externe (médias, public). Formelle (rapports, compte - rendus). Verticale (voies hiérarchiques de l'organisation).

Horizontale (informations des parties prenantes et/ou entre certaines PP).

Plan de management des communications

Concerne: la génération, la collecte. La diffusion, le stockage.

La récupération, le traitement final des informations du projet.

- Identification des méthodes de communication pour chaque PP - Diffusion de l'information à la disposition des PP en temps voulu. - S'assurer que les PP obtiennent l'information correcte au bon moment.

- Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication - Élaboration de questionnaires et/ou enquêtes de nuisances pendant toute la

période du projet - Évaluation du projet

- Rapports d'avancement.

Stratégie d'une vision commune et partagée Par arrondissement et inter arrondissements

Processus

- Communication externe sur le SRB (public, médias)
- Mise en place d'une charte de réalisation du SRB
- Mise en place de l'Association des résidents par arrondissement - Réalisation d'une entente Ville-centre-Arrondissement-Association
- Établissement des phases de réalisation
- (AMT | Ville-centre | Arrondissement | GazMétro | HydroQc etc.)
- Élaboration des secteurs et listes des résidents concernés - Réalisation des plans de communication externe (NTIC et conventionnelles)
- Rapports d'avancement, élaboration de questionnaires et enquêtes de nuisances
- Diffusion de l'information à la disposition des PP en temps voulu

(Arrondissement, résidents et autres PP)